

**MORT D'UN CANADIEN.**—Une dépêche de Cleveland, Ohio, à la date du 5, mande ce qui suit : Au moment où l'on tirait une salve de coups de canon à Madison, Ohio, en l'honneur des victoires électorales remportées par les démocrates, une pièce éclatée et tué instantanément un jeune canadien, Geo. G. Martin.

**MÉRISE.**—M. Paul, depuis si longtemps en proie à la mélancolie, avait oublié tous ses chagrins. Dimanche dernier, et le soir après de sa belle, il se montra on ne peut plus gaillard. La veillée se prolongea jusque très-tard dans la nuit et il quitta la maison enchantée de sa Lucie.

Le chemin lui semblait court occupé qu'il était à fredonner entre ses dents les airs des chansons qu'il avait entendues ; et les morceaux de musique qu'il se souvenait encore.

La neige tombait par gros flocons. Tout à coup il sent une de ses jambes téchir sous le poids de son corps. Force lui fut d'exécuter bon nombre de bonds et autant de gambades pour ne pas embrasser le pavé.

Son habileté venait de lui faire éviter un malheur. Il fut mieux récompensé encore par la trouvaille qu'il fit alors d'un magnifique mouchoir.

Arrivé à domicile, Paul demanda à sa maîtresse de pension de le lui blanchir et qu'il le prendrait à midi le lendemain.

Mais le lendemain, oh surprise ! "oh ! mortels ignorants de leur destinée"

"C'était bien un mouchoir. Je l'avoue, mais maintenant sans utilité pour lui, et d'un genre trop bien connu des nourrices pour que Paul, à dix-neuf ans, osât s'en servir sans rougir !!!

**INCENDIE.**—Mercredi soir, vers 9 heures, on apercevait à l'est de la ville une immense lueur rougeâtre se projetant sur le ciel.

On apprit bientôt qu'un incendie considérable s'était déclaré dans les batisses de la nouvelle compagnie de gaz, à Hochelaga.

Lorsqu'on découvrit le feu, il avait fait des progrès considérables dans le hangar à charbon qui se trouva entièrement enveloppé de flammes avant que les pompiers passent se mettre sérieusement à l'œuvre.

Heureusement que le vent soufflait légèrement de l'ouest, et qu'il a empêché la conflagration de s'étendre aux autres batisses de la compagnie dont quelques-unes se trouvaient fort proches de la masse embrasée.

Les dommages sont estimés à environ \$50,000.

Il y avait dans ce hangar 5 à 8 milles tonnes de charbon.

On ne connaît pas le montant des assurances. On croit que le feu a été causé par la combustion spontanée.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

### ANGLETERRE.

Londres 26.—Une députation représentant 52 chambres de commerce s'est rendue auprès des lords Derby et Carnarvon, les secrétaires des affaires étrangères et des colonies, pour présenter des objections au traité de réciprocité projeté entre le Canada et les États-Unis. M. Sampson Lloyd dit que sous le traité les manufactures d'Angleterre étaient mises sur un pied bien moins avantageux que celles des États-Unis. Le traité était injuste en principe et serait très préjudiciable en pratique. Il désirait soumettre comme principe général que dans tout cas où une colonie ou un pays dépendant de l'Angleterre concluait un traité avec un pays étranger, il ne fallait pas que l'Angleterre fut placée dans une position moins avantageuse que celle de ce pays étranger.

Lord Derby répondit que le gouvernement admettait entièrement ce principe.

M. Baron, représentant Leeds, dit qu'il ne réclamait pas la protection, seulement il désirait que le Canada ne donnât pas plus aux États-Unis qu'à l'Angleterre.

M. Behrens, représentant de Bradford, demanda l'insertion d'une clause pour empêcher les États-Unis d'avoir aucune rémission de droit qui ne serait pas accordée au commerce anglais.

Lord Derby répondit longuement : Je ne sache pas, dit-il, que nous ayons jamais reçu une députation dont nous approuvions aussi pleinement les opinions.

Nous approuvons en substance ce que vous demandez et nous nous accordons pleinement avec vous sur le point principal, que dans toute négociation de ce genre, il est du devoir du gouvernement de voir à ce que l'industrie et le commerce anglais ne soient pas mis dans une position désavantageuse comparée à celle des étrangers. Nous manquerions indignement à notre devoir si pour n'importe quelle considération nous permettions l'imposition de droits différentiels contre nos propres manufactures. Telle ne fut jamais notre intention. Il n'y a rien dans le traité projeté, si nous le comprenons bien, qui conduise à cette conclusion. Quant au danger de créer des difficultés entre l'Angleterre et le Canada, si on insérait dans le traité des clauses défavorables au commerce anglais, je dois dire que je suis convaincu que de telles clauses n'existent pas, et j'avoue que si il y en avait eu elles auraient créé des difficultés. Mais il y a une autre face à la question. Tout en protégeant le commerce anglais, il nous faut prendre en considération la position particulière du Canada dans ses relations avec les États-Unis. Il ne nous faut pas placer d'obstacles inutiles aux plus libres relations commerciales entre ces deux pays.

Si dans notre intérêt nous nous opposons à un traité établissant cette liberté, il est bien certain qu'il en résulterait du mécontentement parmi les canadiens loyaux, qui sont attachés au gouvernement impérial et qui forment de beaucoup le plus grand nombre, et cela les porterait à prêter les mains à ceux qui veulent l'annexion avec les États-Unis. Vous dites qu'il n'y a pas de garantie de cela dans le traité.

La raison en est que les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre ne peuvent être comprises dans un traité avec un pouvoir étranger. Ce sont des relations d'un caractère purement domestique. Si aucun parlement canadien cherchait dans la suite à imposer des droits différentiels le Gouverneur Général pourrait réserver cet acte pour la considération du gouvernement impérial. Je déclare clairement et distinctement qu'il n'y a rien dans ce traité qui, considérant les relations de la mère-patrie avec ses colonies, permettrait au Canada l'imposition de droits différentiels sur l'Angleterre favorables aux États-Unis.

Lord Carnarvon s'exprima dans les mêmes termes, disant que le Canada n'avait jamais manifesté l'intention d'imposer des droits défavorables à l'Angleterre.

### FRANCE.

Paris, 24.—On fera de grands efforts dans l'Assemblée pour faire lever l'état de siège ; la gauche est à la tête de ce mouvement et croit être supportée par plusieurs membres de la Droite. Elle fera une vigoureuse lutte au ministère.

MM. Rouher, Cassabianca et Grand-Perret ont été sommés de comparaître devant un juge d'instruction, vendredi prochain, pour subir leur examen relativement au comité bonapartiste.

Paris, 25.—Clément Duvernois, accusé de détournement relativement à la Banque Territoriale d'Espagne, a été trouvé coupable et condamné à 2 ans d'emprisonnement et à une amende de 1,000 francs.

Jauret, convaincu de la même offense, a été condamné à 1 an d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Copron et Soret, deux autres complices ont été condamnés chacun à 5 années d'emprisonnement et à une amende de 500 francs.

Foréniard, Barré et Alexandre Duvernois, impliqués dans la même affaire, ont été acquittés.

### ESPAGNE

Madrid, 25.—Un corps de carlistes a attaqué aujourd'hui San Marcial, mais il a été repoussé avec des pertes considérables.

Un autre parti de Carlistes a encore investi Irun et s'est approché à une distance de 500 verges des murs de la ville. Les Carlistes ont ouvert aujourd'hui un feu meurtrier ; la garnison y a répondu avec de l'artillerie.

Hendays, 25.—Buckland et MacGahan correspondants du Times et du Herald de New-York ont été arrêtés en traversant la rivière Santiago, malgré qu'ils eussent des passeports. Les officiers qui les ont arrêtés ont refusé d'examiner ces passeports.

Les correspondants ont été assujettis à des indignités outrageantes à Fontarabie.

Ils ont été mis au secret et alors transférés dans des cellules grouillantes de vermine. Un ordre d'élargissement a été reçu aujourd'hui. MacGahan est encore en prison. Il a employé un langage énergique contre le maire de Fontarabie. Ce dernier a pris une action civile contre MacGahan, mais on suppose que cette plainte ne sera pas poussée plus loin.

Londres, 26.—D'après les derniers rapports M. MacGahan, correspondant du Herald de New-York, est encore en prison à San Sébastian. On n'a pas d'autres informations concernant son arrestation.

Il est rapporté que les carlistes ont coupé les fils télégraphiques communiquant avec la ville.

Une dépêche spéciale des quartiers-généraux carlistes réclame une victoire à San Marcial ; les travaux des républicains ont été détruits et 1,000 prisonniers ont été capturés. Les journaux de Madrid disent que les plus grandes dissensions existent parmi les chefs carlistes dans le Nord.

### ITALIE.

Rome, 27.—Un bill signé par 106 députés de la Gauche, a été présenté à la Chambre-Basse, accordant à Garibaldi une récompense annuelle de \$20,000.

## LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

### II

Je ne sais combien de temps je demeurai ainsi. Lorsque j'ouvris les yeux, la lune était levée, et elle éclairait la chambre d'une lumière aussi claire que celle du jour. Je me soulevai et je jetai autour de moi un regard effrayé. A cette clarté, tous les objets m'apparaissaient sous un aspect sinistre, et je regardai en frissonnant le lit de repos et le blanc oreiller sur lequel j'avais vu s'appuyer le visage de ma mère. Que s'était-il passé depuis ? Un long espace de temps me semblait écoulé, et je me sentais comme au bord d'un abîme, d'un abîme de douleur, dans lequel j'allais être précipité. O Dieu ! était-ce un rêve ? était-ce une affreuse réalité ? Je ne le savais plus. Bientôt je me rendis d'un intolérable mal de tête. Mon front était brûlant, et, en même temps, un frisson violent me faisait claquer les dents. Je me levai et je voulus marcher ; mais je me traînais avec peine, et lorsque je me trouvai près du lit de ma mère, je m'y jetai avec désespoir, et, cachant mon visage dans l'oreiller sur lequel s'était reposée sa tête chérie, j'éclatai en sanglots, et cette explosion de douleur amena un soulagement momentané.

Je me décidai alors à quitter enfin la chambre. Je me dirigeais déjà vers la porte, lorsqu'un objet tombé près du lit de repos attira mon attention. C'était le petit livre de ma mère, dont le fermoir d'argent brillait sous un rayon de la lune. Je m'en emparai, et je venais de le cacher, lorsque la porte s'ouvrit, et ma sœur Livia (la fille aînée de mon père) parut, une lumière à la main.

—"Tina ! s'écria-t-elle. Jésus ! quelle peur tu m'as faite !... Que fais-tu ici, enfant, à l'heure qu'il est ? Je te croyais au jardin. Depuis quand es-tu remontée ?

Je ne répondis pas. Il me semblait que je serais morte de confusion si quelqu'un avait su ce qui avait précédé la crise que venait d'avoir ma mère. Mais Livia ne répéta pas sa demande ; elle était pâle, préoccupée, et elle avait les yeux rouges de larmes.

Que se passait-il ? Le cœur me battait d'anxiété ; mais je n'avais pas le courage de lui adresser une seule question.

Elle venait reprendre l'oreiller demeuré sur le lit de repos ; puis elle eut l'air de chercher un objet qu'elle ne trouvait pas. Peut-être était-ce le carnet que ma mère faisait toujours placer la nuit sur une table près de son lit. Pendant ses longues insomnies, il lui arrivait souvent d'ouvrir ce petit livre et d'y écrire quelques lignes, ou bien d'y relire celles que sa main avait tracées le matin.

Mais je ne le donnai point à ma sœur ; je tenais à le rendre moi-même à celle qui l'avait laissé tomber à cette

place ; et quoique habituellement fort confiante avec Livia, je ne lui dis pas un mot de ma découverte. De ma pensée troublée, ce petit livre me paraissait être un trésor qui m'appartenait, et qu'il ne me fallait laisser arracher par personne. Elle me fit tenir la lumière pendant qu'elle faisait son inutile recherche, puis ne trouvant rien, elle rassembla les autres objets demeurés sur le guéridon, et elle sortit de la chambre. Je la suivis, et nous montâmes ensemble le long de la galerie au bout de laquelle était située la chambre de ma mère.

Cette galerie, ou plutôt cette loggia, ouverte, donnait sur la cour intérieure du vieux palais que nous habitons, et en faisait le tour tout entier. Le grand escalier aboutissait, au premier étage, à la partie de la galerie qui était située en face de celle où nous nous trouvions. Tout d'un coup, de ce côté, nous entendîmes un bruit, confus d'abord, et bientôt plus distinct : c'était celui de voix, de chants, de pas nombreux et mesurés, mêlés au son d'une clochette incessamment agitée. Bientôt une grande lueur éclaira tout ce côté de la galerie, et à travers les arcades nous vîmes une longue procession apparaître et se diriger, par le côté opposé, vers la porte placée devant nous. . . . la porte de la chambre de ma mère !

Livia s'agenouilla et me fit signe d'en faire autant ; mais je restai debout, les yeux grands ouverts, regardant devant moi avec stupeur. Je vis passer ainsi la longue file des pénitents blancs, tenant chacun à la main une torche allumée ; puis je vis paraître le dais sous lequel marchait don Placido, le vieux confesseur de ma mère, portant l'hostie sainte dans un calice d'argent. . . . Je vis sa longue barbe blanche, son front incliné, son regard triste et recueilli, et ce fut tout. . . . Un instant, la vérité traversa mon esprit comme un éclair, puis tout disparut.

Ce nouveau choc succédait trop rapidement à l'autre ; il amena une syncope plus profonde et plus dangereuse que la première, et lorsqu'on me releva sans connaissance pour me transporter dans ma chambre, on put craindre que, dans cette nuit funeste, l'heure dernière de l'enfant ne fût venue en même temps que celle de la mère ! . . .

Ce qui se passa ensuite, pendant longtemps je n'en ai gardé aucune mémoire. Je me souviens seulement qu'un jour, en ouvrant les yeux, je vis près de mon lit Ottavia (la nourrice de ma mère, qui m'avait élevée). Je la reconnus et je balbutiai quelques mots. Elle murmura : "Dieu soit béni ?" mais elle n'ajouta pas une parole. Une foule d'idées se réveillaient dans mon esprit ; mais je ne pouvais les coordonner, et la plus puérile en apparence fut celle que je parvins à articuler la première. Je répétai deux ou trois fois avec agitation ces mots : "Le livre de ma mère."

Alors Ottavia, sans parler, souleva le couvercle d'un grand coffre d'ébène placé sur une table non loin de mon lit, et elle en tira le petit livre fermé avec une agrafe d'argent. Elle me le montra, puis elle le replaça dans le coffre qu'elle ferma à clef, et elle mit son doigt sur sa bouche.

J'obéis à ce geste et je me tus ; mais je ne m'endormis plus ce jour-là jusqu'au soir. La lucidité rentra peu à peu dans mon esprit. La fièvre qui m'avait conduite aux portes du tombeau lâcha prise, et à dater de ce jour ma convalescence fut rapide. Mais ce que la force et la vie rendirent d'abord, ce fut la faculté de souffrir et de comprendre dans toute son étendue la réalité de mon malheur.

Ma mère n'était plus ; elle n'avait pas vécu jusqu'au lendemain du jour où je l'avais embrassée pour la dernière fois. Les traits décomposés de mon père plus encore que ses habits de deuil me révélèrent la terrible vérité. Mais le récit détaillé de ces heures suprêmes, je ne pus l'entendre que longtemps après le jour où, pour la seconde fois, avaient été brisées toutes les joies de son foyer.

Connaissant l'impétueuse vivacité de mon caractère, on s'attendait de ma part à de violentes explosions de douleur. Mais il n'en fut rien : je tombai, au contraire, dans un état de mutisme sombre qui fit succéder une inquiétude nouvelle à celle qui avait fait si longtemps trembler pour ma vie.

Le médecin, toutefois, invita mon père, ma sœur Livia et la bonne Ottavia, qui se succédaient près de mon lit, à laisser le temps agir, sans chercher à me contrarier. Je passai donc ainsi de longues journées sans avoir l'air de remarquer leur présence ; puis d'autres jours—toujours sans parler—je leur adressais un léger signe de reconnaissance qui remenait un sourire sur le pâle visage de mon père. Alors Livia se penchait vers mon lit et m'embrassait en me disant : "Courage, bambina ! il faut aimer la volonté de Dieu." Ou bien Ottavia, comme lorsque j'avais quatre ans, faisait jouer devant mes yeux un beau chapelet de coralline auquel était suspendue une croix d'argent : je regardais toujours cette croix avec plaisir et lorsque je l'embrassais, alors, malgré mon silence, ils reprenaient l'espoir de voir bientôt ma raison revenir. Mais après cela mes yeux redevenaient fixes, et je ne reconnaissais plus personne. Souvent aussi ils trouvaient mon oreiller baigné de larmes ; alors le médecin disait : "C'est bon, laissez-la pleurer : c'est un soulagement dont elle a besoin." Les jours passaient cependant, et mon état moral demeurait le même.

Mes forces toutefois étaient revenues : j'étais levée, et déjà, depuis plusieurs jours, je faisais quelques pas, sans fatigue, sur la terrasse attenante à ma chambre ; mais rien encore n'avait pu vaincre la taciturnité malade qui transformait en statue inanimée l'enfant dont la vivacité ardente ou la folle gaieté avait, tantôt inquiété, tantôt réjoui la maison, et l'avait remplie tout entière du mouvement de sa présence.

Un jour assise sur ma terrasse, d'où la vue plongeait sur le golfe, Ottavia s'approcha de moi, et, selon sa coutume, elle se mit à me parler dans la vaine espérance de me décider à lui répondre, et moi, comme à l'ordinaire, je l'écoutais en silence. Mais, ce jour-là, une idée nouvelle s'était emparée de mon esprit, et je me sentais la faculté de la suivre avec ordre, avec calme, et avec une certaine résolution qui indiquait enfin que mes forces physiques croissantes commençaient à triompher de l'espèce de paralysie morale qui avait transformé pour moi la convalescence en une phase nouvelle de maladie.